

garder mon bien desaccord ,concubain

Par **fafienne**, le 11/06/2010 à 15:49

j ai construis il y a 17ans ,il y a rupture au sein du couple ,concubin invivable ,je veux quitter la maison ,et obtenir ce qui me revient ,mais celui ci ne veut rien entendre ,il ne veut pas vendre ,garder la maison pour lui seul .je voudrai me reloger ,plus d emploi ,je ne peux plus rester ,il y a trop longtemps que ca dure !!!!!que dois je faire pour obtenir ma part pour me reloger .MERCI